

Objet : P.A.I. - Tiers Temps  
Affaire suivie par le Secrétariat de Direction

Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Dans l'intérêt de vos enfants et pour une meilleure prise en charge de leur scolarité, les parents dont les enfants sont susceptibles de bénéficier d'un 1/3 temps pour les examens sont priés de nous le faire savoir dès l'inscription par l'intermédiaire de la fiche de renseignements dans la rubrique « IV fiche d'urgence médicale » et de nous en notifier les raisons. Il en est de même pour les élèves qui sont déjà bénéficiaires de l'aide de différents organismes MDPH ou autres.

Il serait aussi souhaitable d'être informés très rapidement si vos enfants sont porteurs d'une pathologie chronique nécessitant un traitement à long terme pouvant engendrer une perturbation dans le rythme scolaire : PAI (Projet d'Accueil Individualisé), exemple : diabète ou autre, en spécifier le motif.

Soyez certains que la santé, la réussite et l'épanouissement de vos enfants sont pour nous une priorité et pour cela nous avons besoin de votre aide.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons Madame, Monsieur, du dévouement de l'équipe éducative.

*PS : par rapport à la taille de l'établissement en termes d'effectifs, nous n'avons pas d'infirmier.*

Ces demandes doivent être adressées par écrit et dès la rentrée au Secrétariat de Direction du lycée Jeanne La Lorraine, qui vous indiquera les démarches à effectuer.

✂

## Coupon à retourner au Secrétariat de Direction du Groupe Scolaire Sainte Louise de Marillac

Nom et Prénom de l'élève : .....

Classe : .....

Motif du Tiers Temps : .....

.....

Motif du PAI : .....

.....

Vu et pris connaissance- date et signature des parents :